SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN
CAMEROON NEWS AND PUBLISHING CORPORATION
SOPECAM

Société à Capital Public (SCP) au capital de 2 564 670 000 Francs CFA. Créée par décret N°77/250 du 18 juillet 1977 et transformée en SCP par décret N°2016/216 du 28 avril 2016

Public Capital Company (PCC) with 2 564 670 000 Francs CFA of capital. Created by decree N°77/250 of July 18th, 1977 and transformed into PCC by decree N°2016/216 of April 28th, 2016

B.P. - P.O.Box: 1218 Yaoundé - Tél : 222.304.147 Fax 222.304.362
Site Web - Website : http://www.cameroon-tribune.cm

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cameroon tribune
Nyanga Week END
Business Cameroon Insider

SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN.SOCIETE DE PRES

ADDITITIF N°01
PORTANT MODIFICATION ET REPORT DE LA DATE DE REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AOIO/SPE/CIPM/2026 DU 28 AVRIL 2026 POUR LA FOURNITURE DU PAPIER JOURNAL BLANC AMELIORE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun communique :

Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres national ouvert n°01AOIO/SPE/CIPM/DG/2026 du 28 avril 2026 pour la fourniture du papier journal blanc amélioré à la SOPECAM, sont informés des modifications ci-après :

Au lieu de	Lire plutôt
ARTICLE 10 : ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte n° 335 98860001-94 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cinq cent mille (500.000) FCFA.** Une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.	**ARTICLE 10 : ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES** Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte n° 335 98860001-94 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **quatre cent mille (400.000) FCFA.** Une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.
COMPOSITION DU DOSSIER **Enveloppe A- Volume 1. : Dossier administratif** L'attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni [pièce N°10.5 du DAO] (original) certifiant que le soumissionnaire dispose de ressource propre ou ligne de crédit d'un montant égale au moins à 200 millions lui permettant de financer le marché ;	**COMPOSITION DU DOSSIER** **Enveloppe A- Volume 1. : Dossier administratif** L'attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni [pièce N°10.5 du DAO] (original) certifiant que le soumissionnaire dispose de ressource propre ou ligne de crédit d'un montant égale au moins à 150 millions lui permettant de financer le marché ;
3) **CRITERE D'EVALUATION** **b) Critères éliminatoires** — Non-respect de deux (2) critères essentiels. La satisfaction d'au moins quatre (02) critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.	4) **CRITERE D'EVALUATION** **b) Critères éliminatoires** — Non-respect de deux (02) critères essentiels sur quatre (4). La satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

La date de remise des offres initialement prévue le 29 mai 2026 est reportée pour le 16 juin 2026 à 12h00. L'ouverture des plis suivra une heure plus tard.

Le reste sans changement.

Fait à Yaoundé, le 01 JUIN 2026

Le Directeur Général

Marie Claire Nnana

Ampliations
-ARMP
-CIPM